



Le Forgien



JUIN 2014
N° 27

Bulletin municipal d'informations

- Vie communale
- Vie pratique
- Jeunesse
- Chronique du passé
- Vie associative



3000 Ans
d'Histoire
vous
attendent
en page 11



Mail : mairie.forges@orange.fr

Site internet : www.mairie-forges.fr

Le Mot de Madame le Maire

En mars 2014, trois de mes anciens collègues ont souhaité mettre un terme à leur mandat électif : Céline Bourdon, Laetitia Metten et Chantal Lafond.

Quatre conseillers avaient précédemment démissionné : Frédéric Quéva, Sandra Lebrun, Colette Sarrieau et Jean-Yves Mahou.

Je les remercie tous très sincèrement pour leur engagement. Chantal Lafond a été élue au Conseil Municipal en 1989 alors que Monsieur Raymond Soubilleau était notre maire. Elle s'est investie pleinement pour mener à bien le projet de création d'une section bibliothèque au sein de l'Amicale Laïque. Celle-ci est devenue municipale en 2001 avec la construction d'un nouveau local rattaché à la mairie. Élu Maire en 2001, je lui ai demandé d'être mon adjointe. Je n'ai eu qu'à me féliciter de cette collaboration au cours de laquelle j'ai su apprécier sa droiture, son honnêteté et sa fidélité. Au nom de tous les collègues qui ont travaillé avec elle, je lui exprime toute ma gratitude.

Comme vous pouvez le constater, le bulletin municipal vient de subir quelques évolutions. En effet notre prestataire ANOÏ a souhaité mettre un terme à notre collaboration et le conseil municipal a choisi de travailler avec l'imprimerie Graphi-Top d'Aytré.

Les articles sont toujours rédigés par la commission bulletin et les différentes associations ou entreprises de FORGES.

La commission communication vous présente cette nouvelle mouture du FORGIEN que vous retrouverez quatre fois par an dans votre boîte aux lettres pour le même budget qu'auparavant avec une meilleure qualité de papier et plus de couleurs.

N'hésitez pas à nous communiquer vos remarques, suggestions et surtout vos articles....

De même, les élus ont choisi de redynamiser le site internet officiel de la commune. Je vous invite à le parcourir ou à le découvrir. Vous y retrouverez dans le détail certaines informations en raccourci dans le Forgien.

Le début d'année est traditionnellement marqué par le vote du budget dont vous trouverez le détail en pages intérieures. Malgré les investissements importants effectués, l'excédent de fonctionnement constaté au 31 décembre 2013 s'élève à 104 680€.

Comme l'ensemble de mes collègues je me tiens à votre disposition pour travailler ensemble au bon développement de notre village.

Amicalement,
Micheline Bernard

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

7 Janvier 2014

- Philippe Bariteau présente un projet de L'ADEME qui propose le remplacement de 49 points lumineux anciens qui arrivent en fin de vie et qui consomment plus d'énergie que les appareils à leds qui seront installés.. Cette opération est assujettie d'une participation du SDEER et d'une subvention de l'ADEME. Le conseil donne un avis favorable à ce projet.
- Le projet de découpage des nouveaux cantons ne prenant pas en considération le périmètre de notre nouvelle CDC Aunis Sud, le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité la délibération demandant la prise en compte de celui-ci.
- Le conseil approuve à l'unanimité l'intégration de la Rue du Chant des Oiseaux dans la voirie communale.

20 Février 2014

- Suite à la présentation du compte administratif 2013 par M. Philippe Bariteau, le conseil approuve celui-ci à l'unanimité et décide de reporter la somme de 104 680,25 € à la section de l'investissement sur le budget 2014. (voir page budget)

21 mars 2014

- Présentation du budget :
Section de fonctionnement : 928 482,25 €
Section d'investissement : 602 470,14 €
- Vote des taxes : (pas d'augmentation)
Taxe d'habitation : 11,44 %
Taxe Foncière : 22,71 %
Taxe foncière non bâti : 68,06 %

ETAT-CIVIL

Naissances :

Sacha et Titouan THÉRINCA le 15 Janvier
Marine CAILLÉ le 20 janvier
Louka CROIZE DEVIGNE le 18 Février
Ethan DENIS le 27 mars
Célian BOUQUET le 9 Avril
Cloé MASSE le 9 avril
Jonah DEGUILHEN le 26 avril

Décès :

POUPARD Philippe le 28 février
CHOUPEAU Gérald le 6 mars
AUDIN Yann le 10 mars
MAUMON Daniel le 16 mai
Sincères condoléances aux familles

Mariages :

POTET Fabien ET DURIEZ Aline le 10 Mai

■ Budget 2014	P 3
■ Aunis Sud.....	P 4
■ Infos Services.....	P 5
■ Plan	P 6-7

■ École - Jeunesse	P 8-9
■ Infos Diverses.....	P 10
■ Histoire.....	P 11
■ Infos Commune.....	P 12

COMPTE ADMINISTRATIF 2013 : AFFECTATION DES RESULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2013

(1) Résultat de fonctionnement reporté (2012) :	+ 170 525,11 €
(2) Dépenses de fonctionnement 2013 :	632 194,92 €
(3) Recettes de fonctionnement 2013 :	842 466,38 €
(4) Résultat 2013 – section fonctionnement :	+ 380 796,57 €
(5) Résultat d'investissement reporté (2012) :	- 65 006,26 €
(6) Dépenses d'investissement 2013 :	543 832,19 €
(7) Recettes d'investissement 2013 :	342 075,95 €
(8) Résultat 2013 – section d'investissement :	- 266 762,50 €
(9) Restes à réaliser : Dépenses	- 49 353,82 €
Recettes	+ 40 000,00 €
SOLDE	- 9 353,82 €
(10) Soit un besoin de financement de :	276 116,32 €
Excédents de fonctionnement capitalisés	+ 276 116,32 €
Résultat de fonctionnement à reporter en 2014 :	+ 104 680,25 €

Budget 2014 – Section de fonctionnement

- Charges à caractère général : 289 200
- Charges de personnel et frais assimilés : 365 300
- Autres charges de gestion courante : 60 000
- Charges financières : 36 500
- Virement à la section d'investissement : 174 561

- Excédent de fonctionnement reporté : 104 680
- Impôts et taxes : 482 491
- Dotations, subventions, participations : 241 689
- Autres produits de gestion courante : 12 780
- Produits exceptionnels : 2 042
- Atténuations de charges : 23 000
- Travaux en régie : 10 000
- Produits des services, domaine et ventes diverses : 51 800



DÉPENSES
928 482 €



RECETTES
928 482 €

SECTION INVESTISSEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
Remboursement du capital des emprunts	7 100	Equipement urbain	63 000
Dépenses reportées	49 353	Taxe d'aménagement	20 000
Atelier municipal	20 000	Affectation du résultat	276 116
Squat des jeunes	2000	Recettes reportées	40 000
Diagnostic église	5300		
Levé topographique rue Délidon	5000		
Acquisition maison près salle des Fêtes	35 000		
Mobilier école-cantine	10 000		
Equipement urbain	13 500		
Matériel ateliers	15 000		
Programme voirie	62 200		
TOTAL	274 583		399 116



AUNIS SUD ELECTIONS

Après la mise en place de l'ensemble des conseils municipaux, la **CDC AUNIS SUD** a élu comme président **Jean GORIOUX**, maire de SAINT GEORGES DU BOIS, en charge des finances.

Le nouveau président a souhaité s'entourer de 8 vice-présidents :

- 1ère vice-présidente : **Catherine DESPREZ**, maire de SURGERES en charge du développement économique et du centre intercommunal d'action sociale
- 2ème vice-président : **Christian BRUNIER**, maire de LE THOU en charge du développement social, de l'enfance, de la famille, de la jeunesse et de l'habitat.
- 3ème vice-président : **Gilles GAY**, maire d'AIGREFEUILLE en charge du patrimoine et des services techniques.
- 4ème vice-présidente : **Marie-Pierre BRUNET**, maire de SAINT SATURNIN DU BOIS en charge de la communication et du tourisme.
- 5ème vice-président : **Raymond DESILLE**, maire de PUYRAVAULT en charge de l'aménagement et de l'urbanisme.
- 6ème vice-présidente : **Patricia FILIPPI**, maire de SAINT MARD en charge du personnel et de la culture.
- 7ème vice-président : **Marc DUHEZ**, maire de GENOUILLE en charge des sports.
- 8ème vice-présidente : **Micheline BERNARD**, maire de FORGES en charge de l'environnement et des marchés publics.

Les commissions ont été ouvertes à l'ensemble des élus communaux.



Le CIAS (Centre intercommunal d'Action Sociale) Aunis-Sud est la conséquence de la fusion des communautés de communes « Plaine d'Aunis » et « Surgères ».

Les missions définies par les élus communautaires sont de plusieurs ordres : analyse des besoins sociaux, orientation et information des usagers, aides sociales facultatives, aide alimentaire, gestion de logement(s) d'urgence, participation à des projets sociaux, développer un réseau de partenaires locaux.

Les moyens humains sont composés d'une équipe de 8 agents. Le budget alloué est de 429 819 € dont 200 000 € de charges de personnel. Le champ d'intervention du CIAS concerne l'ensemble des 30 000 habitants de la nouvelle entité intercommunale « Aunis-Sud ».

Les aides financières peuvent concerner les fluides (eau, énergies), le logement, l'aide alimentaire, l'aide à la mobilité,...

L'instruction des dossiers se fait directement par les agents du CIAS sur rendez-vous à Surgères ou Aigrefeuille. Après avis des CCAS communaux, la commission permanente du CIAS composée d'élus, de représentants d'associations et de techniciens statue tous les 15 jours et accorde ou non l'aide sollicitée.

Des secours d'urgence sous forme de bons alimentaires, de carburant ou de colis peuvent également être accordés.

Depuis le 1er janvier 2014, date de la «naissance» de la nouvelle CDC, 16642€ d'aides financières pour un montant moyen de 191€ ont

été accordées aux ayants-droits (520,12€ pour Forges) ; environ 50% des aides dispensées concerne les fluides. (eau- électricité)

L'aide alimentaire se décompose en deux choix pour les ayants-droits, **soit un accès à la Banque Alimentaire (distribution de colis tous les 15 jours à Aigrefeuille), ou un accès à l'épicerie solidaire « Au panier partagé » (à Surgères le lundi -16h30 à 18h30, mercredi - 15h à 17h ou vendredi - 9h à 11h).**

Les critères d'accès sont fonction des conditions de ressources des familles (seuil de pauvreté) et la durée est variable (1,2 ou 3 mois renouvelables à concurrence de 6 mois sur une période annuelle). 1401 parts ont été distribuées depuis le 1/1/2014 par la Banque Alimentaire (103 pour Forges), les familles participent à hauteur de 1,30€ la part.

601 personnes sont inscrites à l'Epicerie Solidaire, soit 226 foyers. Le montant du panier moyen est de 3 €. 3 ateliers culinaires animés par « la Compagnie des Gourmands » fonctionnent sur place ainsi qu'une démonstration culinaire de la diététicienne de la Banque Alimentaire.

L'épicerie solidaire « Au panier partagé » se situe à Surgères au 3 avenue du Général De Gaulle 05 46 52 89 01.

Quelques perspectives : faire connaître le CIAS, renforcer son rôle d'information et d'orientation, recrutement d'un intervenant social en gendarmerie pour maintenir et développer un partenariat efficace, poursuivre les projets en cours (logement d'urgence), développer de nouveaux projets utiles aux populations.

Concernant notre commune, l' élu référent est **Gilbert BERNARD**, conseiller communautaire, membre du Conseil d'Administration et de la commission permanente du CIAS.

Rendez-vous en mairie au 05 46 35 52 70 ou mairie.forges@orange.fr (permanences tous les jeudis de 9h30 à 12h).

Services à domicile sur tout le département de la Charente-Maritime



Livraison de repas à domicile

- Choix de menus
- Alimentation saine et équilibrée
- Repas personnalisés (en cas de régimes alimentaires)

Avantage fiscal de 50%*



05 46 97 50 88 - www.aider17.com

ou dans votre agence Groupe MSA (Jonzac, Marennes, La Rochelle, Saintes, St Jean d'Angély)

* pour le portage de repas : applicable uniquement sur la livraison



Plus économique, plus écologique, plus sûr

Les Mouettes,

DESSINENT LES LIGNES QUI NOUS RAPPROCHENT

LE SERVICE TAXIMOULETTES

Véritable service de proximité, TaxiMouettes facilite vos déplacements depuis votre commune.

Aller au marché, chez le médecin, ou simplement rendre visite à des amis, c'est facile !

Il vous suffit de réserver au **n°Azur 0811 36 17 17 choix 3**.

TaxiMouettes vient vous chercher et vous dépose dans la ville figurant sur le programme horaires de votre canton (disponible sur www.lesmouettes-transports.com ou à la mairie de votre commune).

Le coût du trajet est le même qu'un ticket de car, soit **2,50€** ou **4,80€** pour l'aller-retour.

Dépliants complets en mairie

A noter : Toute réservation s'effectue la veille du transport avant 16h00 ou le vendredi avant 16h00 pour un trajet le dimanche et lundi.



Dénich'Fringues ; boutique solidaire

La boutique Dénich'Fringues (boutique solidaire de vêtements à Aigrefeuille) sera **fermée du 25 avril au 30 juin 2014.**

Pendant la fermeture, le don de vêtements (en bon état et réutilisables) est toujours possible à l'**association d'Aide à l'Emploi** et très prochainement dans une **borne de récupération de textiles « Le Relais »** qui sera à la disposition du public devant les locaux au 44 bis rue du Vieux Fief.

Nous vous donnons rendez-vous le 1^{er} juillet prochain pour la réouverture de la boutique !



Association AEM

Aide à Domicile

**Personnes dépendantes
Personnes actives**

(ménage, repassage, repas, lever, toilette, etc.)

**à La Rochelle, Aigrefeuille,
Pays Rochefortais...**

05 46 50 71 71

aem-lr@wanadoo.fr
www.aem17.com



Vous êtes à la recherche
d'une Maison de Retraite ou
d'une résidence services ?

www.maison-retraite-selection.fr



va vous aider à rechercher cette solution, et vous guider dans vos démarches, gratuitement. Et des questions, vous vous en posez.

Dois-je plutôt chercher un établissement médicalisé ou non, à côté de mes enfants ou de mes amis, en ville ou plutôt à la campagne ? Combien cela va t'il me coûter par mois ?

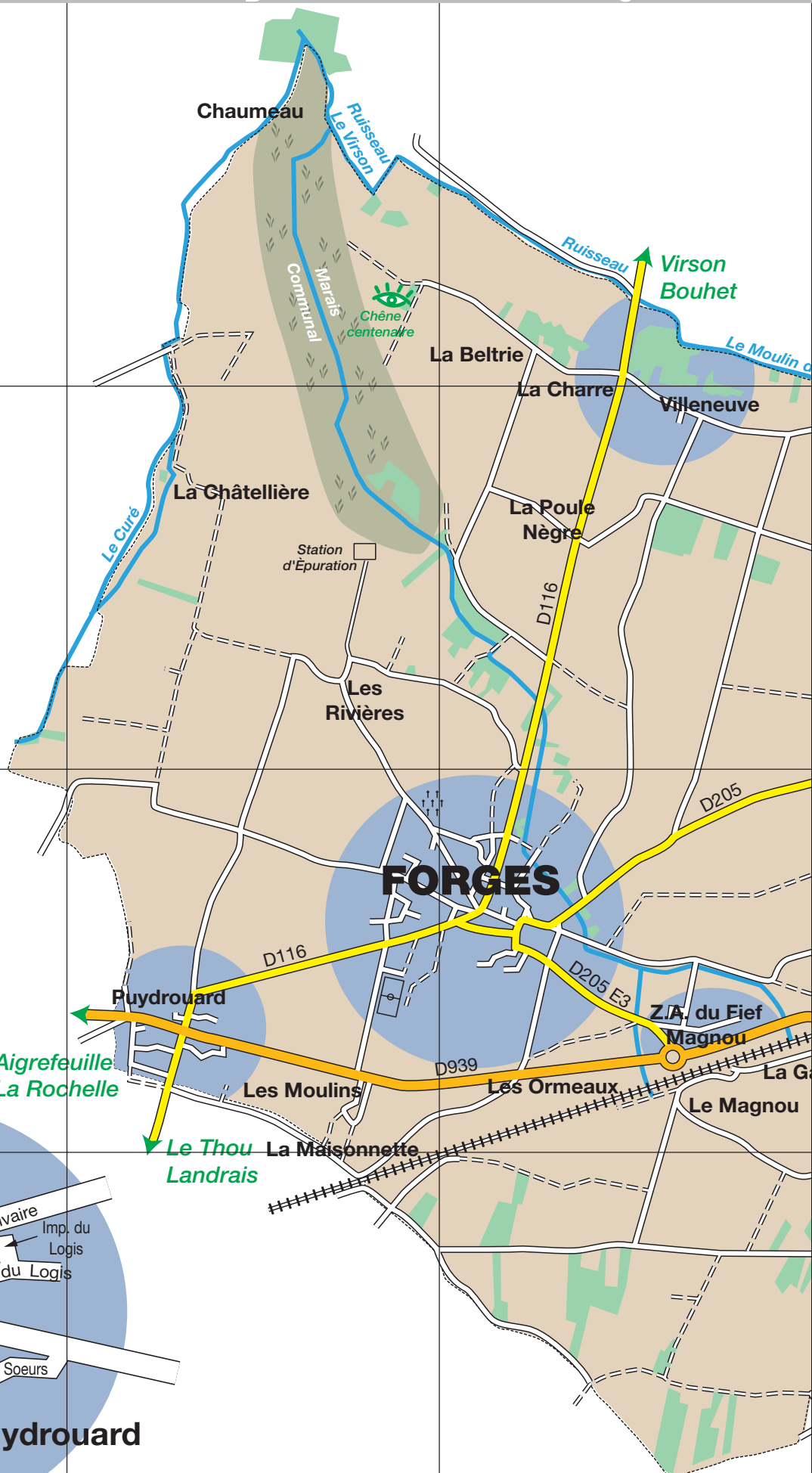
Ri-je droit à des aides et lesquelles ? Les prestations de cet établissement sont-elles à la hauteur, le tarif n'est-il pas exagéré ?

Vous avez compris le parcours du combattant commence :

www.maison-retraite-selection.fr va vous aider à rechercher cette solution, et vous guider dans vos démarches, gratuitement.

Rues et impasses

Allées (rue des)	F2
Artisans (rue des)	F2
Augerie (petite rue de l')	E2
Augerie (rue de l')	E2
Aunis (rue de l')	E3
Bagne aux Moines (rue du)	F3
Bel Air (impasse)	F3
Bois des Amourettes (rue du)	A4
Bois des Coucous (rue du)	F2
Boissinot (rue du)	E4
Bonnatière (chemin de la)	E2
Bonnatière (rue de la)	E2
Calvaire (rue du)	A4
Champs des Oiseaux (rue du)	E2
Chironnet (rue du)	E2
Cordée (rue de la)	E2
Cordée (Impasse de la)	E2
Couvent (rue du)	A4
Délidon (impasse)	E2
Délidon (rue)	E2
Diligence (rue de la)	A4
Dolmen (rue du)	E2
Distillerie (rue de la)	E4
Drapiers (impasse des)	A4
Eugène Charron (impasse)	E3
Eugène Charron (rue)	EF3
Fontenay (rue de)	E2
Garenne (rue de la)	F2
Gavalterie (rue de la)	F3
Grande Rue	A4
Logis (impasse du)	A4
Logis (rue du)	A4
Mairie (rue de la)	E3
Mare (rue de la)	A4
Mare (impasse de la)	A4
Marlonges (route de)	E1
Merlusine (rue de la)	A4
Ormeaux (rue des)	F3
Paradis (rue du)	F3
Péré (rue du)	F2
Pierrières (impasse des)	E1
Poissonnier (rue du)	E4
Ponts (route des)	E1
Quartier Levraut (rue du)	F3
Relais (rue du)	A4
Roches (chemin des)	E2
Roches (petite rue des)	E2
Stade (rue du)	E3
Sœurs (rue des)	A4
Souvenir (place du)	F3
Tournesols (allée des)	E2
Vergers (rue des)	A3
Vieux Puits (impasse du)	E1
Vignes (rue des)	E1



Puydrouard

Equipements communaux

- 1 Mairie
- 2 Ecole
- 3 Bibliothèque
- 4 Salle des fêtes
- 5 Terrain de foot
Tennis
- 6 Aire de jeux
- 7 Crèche
- 8 Jardins familiaux
- 9 Ateliers Municipaux
-  Poste communale

Villeneuve

Les Roulières

Chambon

Surgères

D939

FORGES

Z.A. du Fief Magnou

Printemps des poètes : les poèmes s'envolent !



« Cinq, quatre, trois, deux, un »

Après le signal lancé par Marie Chibaudel, la directrice de l'école des Tilleuls, ce sont près de 130 ballons multicolores qui se sont envolés dans le ciel de Forges le vendredi 18 avril sous le regard émerveillé des petits et des grands.

Sur chaque ballon était accroché un dessin ou un poème composé par tous les élèves de l'école.

Ce travail de composition de poèmes initié par les enseignants et les bénévoles de la bibliothèque du village s'est achevé le dernier vendredi avant les vacances de Pâques.

Espérons que d'heureux anonymes pourront bientôt découvrir ces jolis poèmes ! Les parents, invités à assister à ce magnifique lâcher de ballons, ont pu ensuite partager un moment de convivialité avec les enseignants et les enfants autour d'un goûter organisé dans la cour des maternelles.

Bibliothèque

Au mois de janvier, les bénévoles de la **bibliothèque** ont proposé aux enfants de C.M ET C.E. un très bel album « MINGAN, mon village » des éditions Québécoises « De la Bagnole ». Il s'agissait de poésies écrites par des enfants inuits dont le village se situe dans une réserve située au Nord du Québec.

Les enfants des classes, touchés par ces textes, ont proposé de se lancer dans la même aventure. Et c'est ainsi que l'arbre à Poèmes installé en mars par Françoise Louiche a joliment fleuri.

Chaque enfant des classes concernées, intimidé mais fier, a accroché son poème. Un beau et doux moment... Nous remercions les enseignants qui ont soutenu et encouragé le travail des élèves.



Autres activités de la bibliothèque :

Les bénévoles accueillent maintenant une fois par mois les enfants de l'école et proposent des ateliers autour du livre :

Dominos, puzzles et contes préparés par Françoise et Lisiane pour les maternelles

Présentation par Marie-Pascale et Chantal de romans et documentaires sur des pays aux cultures différentes des nôtres (Grand-Nord, Brésil, etc.) et des lectures offertes.

Et coupe du monde oblige, nous préparons une exposition sur le Brésil et le foot !!

Le 12 juin à la bibliothèque, dans le cadre des jeudis du collectif des bibliothèques de la Communauté de Communes AUNIS SUD, nous avons accueilli « la ronde des contes et des histoires » pour les tout-petits (jusqu'à 3 ans).

Conteur : Lucien DEBRUS – Compagnie les P'tites Couleurs – « En avant la musique »

25 joyeux lutins, des Bambins ou accompagnés de leurs nounous, ont chanté et dansé au rythme des instruments de musique.

En dehors de l'accueil des scolaires, la bibliothèque est ouverte à tous les publics, les mercredis et vendredis de 16 à 18 heures et le samedi de 10 à 12 heures.

05.46.35.45.55 – bibli.forges@laposte.fr -

Pour consulter le catalogue du réseau des bibliothèques de Bouhet, Forges, Landrais et Le Thou :

<http://aunissud.bibli.fr>

Pour toutes les informations concernant la vie de votre bibliothèque, retrouvez-nous sur le site officiel de la mairie :

www.mairie-forges.fr

A bientôt – Chantal Lafond.

A deux pas de l'été !!!

Tout d'abord, **MERCIiiiiiiiiiiii** à tous les jeunes pour les vacances



En effet, la mobilisation était forte. Dès le mardi, ils étaient 20 jeunes à venir reconquérir le parchemin (mise en place du programme de l'été sous forme de grand jeu). Mais également pour les autres activités : Laser-Game, soirée Disco-Ados, Master chef insolite, le Raid aventure des bords de mer, la nuitée frayeurs, la journée quad/accrobranche...

Samedi 28 juin : journée à Port-Saint-Père au parc Planète Sauvage

Alors si tu as entre 11 et 17 ans, que tu ne connais pas encore l'association PAPJ, n'hésites surtout pas à nous contacter.

Aurélie : 06.21.82.36.20
Siège social : 05.46.01.97.69

papj.jeunesse@hotmail.fr



Les Bambins d'Aunis sur le territoire d'Aunis Sud

**Assemblée Générale
le 14 juin à FORGES**

LE BAMBIN'BUS

SERVICES ITINERANT pour les enfants de -4 ans

Halte Garderie Itinérante

- Accueil en journée :
- Le Thou le mardi
- Aigrefeuille le lundi et le vendredi
- Saint-Christophe le jeudi

Accueil Enfants Parents Professionnels

Lieu d'accueil enfant parent

**Fermé en août.
Pour toute inscription
ou renseignement,
contactez l'association au
05.46.35.58.23**

Le multi -accueil

Accueil en temps partiel ou complet
A partir de 3 mois

22 places – 2 places enfants porteur de handicap

Restauration collective essentiellement biologique
élaborée sur place à base de produits locaux

Accueil de Loisirs sans Hébergement

En juillet : - Journée à thème - Camp

Rentrée le 1er septembre :

- Accueil périscolaire

- ALSH les mercredis à partir de midi et les vacances

- TAP : un document explicatif sera adressé directement aux parents

Les inscriptions seront réparties sur les mois de juin et juillet de 9h à 16h30 et du 27 au 29 août 2014 de 9h à 18h30 au bureau de l'association.

BÉTONS du LITTORAL VENDÉEN

ZA du Fief Magnou - Tél 05 46 35 14 14

Réouverture de la centrale à bétons à Forges

La direction et l'ensemble du personnel vous font part de la réouverture de la centrale à bétons et sont heureux de vous accueillir sur le site ouvert à tous.

Disposant de matériel moderne avec tout type de pompe, tout type de tapis. La société dispose de 3 centrales à bétons, 2 pompes à bétons, 13 camions toupies avec ou sans tapis ainsi que 2 semi-bennes.

Nous vous proposons la livraison de bétons prêt à l'emploi ainsi que le chargement sous centrale de tout type de bétons pour tous les ouvrages : bâtiment industriel, carreleurs et chapistes, agricole et viticole, environnemental (piscinier et paysagiste), travaux publics, travaux maritimes et routiers (digues, cales, barrages, ponts, stations d'épurations, collèges, maisons individuelles etc...)

Nous proposons également la vente de bétons aux particuliers en petite quantité et mettons à disposition un parc d'expositions à partir de septembre ou vous trouverez nos différents bétons environnementaux (poreux, désactivés, balayés, matricés, polis et bouchardés etc...)

L'ensemble du personnel Bétons du Littoral Vendéen sera heureux de vous renseigner et mettra à disposition ses services et son professionnalisme.

La direction.

CRÉATION DU COMITÉ DES FÊTES

A l'initiative de plusieurs habitants de la commune, le Comité des Fêtes de Forges vient d'être créé. Suite à la réunion du 5 mai dernier, le Conseil d'administration a été élu et le bureau ainsi constitué :

Présidente : Christelle BOUTIN
06 74 13 95 00

Vice-président : Mathieu GAILLARD

Trésorière : Sylvie TERRIEN

Trésorière-adjoint : Marie CHERENSAC

Secrétaire : Christine IDROLLE
06 37 37 20 85

Secrétaire adjointe : Vanessa GAILLARD

Rendez-vous dans le prochain bulletin pour le calendrier des festivités.

Jardins Familiaux

C'est reparti pour 2014

Toutes les parcelles ont trouvé preneur, malgré le retard dû au mauvais temps, les jardiniers ont redoublé d'efforts pour les semis et les plantations, et les premières récoltes sont là.

Chronique du temps passé

Nous voudrions ouvrir cette chronique du temps passé en commençant par ce qui aujourd'hui est sans aucun doute le plus lointain témoignage du passé qui atteste de la présence humaine sur le village que nous habitons qui se nomme aujourd'hui FORGES.

Il s'agit de l'épée du bronze final de Forges d'Aunis.

Cette épée fut découverte en 1938, par un dénommé Monsieur Corlieux au cours d'un labour, au lieu dit « Les Rivières », non loin du marais, mais dans les terres qui le bordent, endroit très proche de la station d'épuration qui existe aujourd'hui.

À l'époque, l'arme fut montrée à plusieurs personnes du village dont Monsieur Aubin, alors instituteur et secrétaire de mairie à Forges, personnage influent à cette époque au sein de la commune. C'est grâce à lui et à Monsieur Corlieux d'Aigrefeuille que nous connaissons aujourd'hui les quelques bribes de cette histoire qui furent consignées entre autres dans la première étude de cette arme faite en 1973 et qui nous permettent de vous relater ces faits recueillis à l'époque.

Au décès du découvreur, l'épée fut déposée au Musée Fleuriau de La Rochelle, aujourd'hui devenu depuis sa rénovation le Muséum d'Histoire Naturelle, rue Albert 1er à La Rochelle. Elle y dort paisiblement dans une des réserves..... Nous avons pu toutefois obtenir la photo figurant en 1ère page et ci-contre grâce à sa Conservatrice.

Cette première étude fut réalisée en Octobre 1973 par A. Coffyn et J. Gachina. Elle est inscrite aux Annales de la Société des Sciences Naturelles de la Charente-Maritime, volume V fascicules 5 à 9.

La seconde étude faite sur cette magnifique arme a été réalisée en 1981 toujours par Messieurs J. Gachina et A. Coffyn avec la précieuse participation de José Gomez, de l'institut d'Archéologie de la faculté des Sciences Humaines de Poitiers.

C'est cette étude qui permet à ce jour une datation beaucoup plus précise et une nouvelle considération de cette arme.

Elle date du Bronze final II atlantique soit 900 à 1000 Ans avant Jésus-Christ.

Nous vous présentons en intégralité les « Nouvelles considérations sur l'épée du Bronze final de Forges d'Aunis » sur le site internet officiel de la Mairie, rubrique « patrimoine ». Elle est issue du Bulletin de la Société Préhistorique Française de l'année 1981 tome 78 / 4.

Voici les premières lignes de la conclusion de cette étude, histoire de vous mettre « l'eau à la bouche » comme on dit, et d'aller consulter l'intégralité du texte.....

« L'épée de Forges d'Aunis, loin d'être l'œuvre d'un faussaire comme on fut tenté de le supposer, est au contraire une arme exceptionnelle, tant par ses caractères esthétiques que par son mode original de fabrication, montrant une incomparable maîtrise de l'ouvrier pour son art. etc, etc..... »

Qu'il nous soit permis ici d'adresser un immense **MERCI** à ces messieurs qui se sont intéressés de très près à cet objet se trouvant aujourd'hui dans les réserves du Musée, mais que nous souhaitons un jour prochain faire revenir à Forges pour une exposition temporaire afin que chacun puisse découvrir ce bel objet témoin millénaire du passé de notre village.

Bonne lecture à tous.

Prochain rendez-vous de « Chronique du Temps Passé » avec le « Château de Mandroux ».....





Le Forzien



INFOS MAIRIE

Horaires d'ouverture de votre mairie :

ACCUEIL MAIRIE



☎ 05.46.35.52.70

☎ 05.46.35.56.42

mairie.forges@orange.fr
www.mairie-forges.fr

	Matin	Après-midi
Lundi	9h/12h	14h/18h
Mardi	9h/12h	Fermé
Mercredi	Fermé	14h/19h
Jeudi	9h/12h	Fermé
Vendredi	9h/12h	14h/17h30

Vous retrouverez la liste des assistantes maternelles, des entreprises et des associations de la commune sur notre site internet :

www.mairie-forges.fr

ou en mairie.

SALLE DES FÊTES



Réservations à la mairie
La gestion est assurée par Stéphanie Bret



Agence Postale
Communale

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14h – 17h
Mardi, mercredi, jeudi,
samedi : 9h – 12h
Vendredi : 14h30 – 17h30

Renseignements

05 46 35 52 69

Permanences des élus :

Micheline BERNARD : Maire, vous recevra en mairie le lundi, mercredi et vendredi après-midi sur rendez-vous

Philippe BARITEAU : 1er Adjoint, délégué à la voirie, aménagement, environnement sur rendez-vous après 17 h

Gérard RENOU : 2ème Adjoint, délégué aux bâtiments, à l'urbanisme et au PLU, du mercredi au vendredi sur rendez-vous.

Isabelle VILLAUDY TALLEC : 3ème Adjoint, déléguée aux affaires scolaires, péri-scolaires et à la communication, sur rendez-vous.

Gilbert BERNARD : conseiller délégué à l'action sociale et aux solidarités, assurera une permanence au titre du CCAS tous les jeudi matin et sur rendez-vous.

AIDE SOCIALE

A compter du 1er juin,
Mme Anne-Laure GABORIAUD
remplace Mme Stéphanie LEVRON
à la délégation territoriale
du Pays d'Aunis à Aigreffeuille.
Elle tiendra une permanence les mardis
(au lieu du jeudi) de 9 h à 12h.
au service social d'Aigreffeuille,
8, avenue des Marronniers.
Prendre impérativement rendez-vous au
secrétariat au **05 46 35 53 37**

Gestion des dossiers aux heures d'ouverture de la mairie

Christine

sauf vendredi et mercredi après 17 heures

☛ état-civil, recensement militaire, élections,
carte d'identité, passeport, sortie territoire :

Catherine sauf lundi

☛ urbanisme, voirie, assainissement

Nouveaux arrivants :

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants et les invitons à se présenter au secrétariat de la mairie munis de leur livret de famille.

